



Édito

Entre sourires et larmes

Appel n° 3 :
Mobilisez-vous !
Participez à la
rédaction du Zoom !



Sommaire

EDITO	1
S'INFORMER.....	2
REVENDIQUER.....	3
S'INVESTIR.....	4
SE MOBILISER.....	5
S'INTERROGER.....	6
BULLES ASSO.....	7 - 8

Equipe de rédaction pour ce numéro

Stéphanie ANGLADE
Solenn QUÉMÉRÉ
Anne CHEMIN
Marie-France BORASCHI
Paul BROCHIER

Cher/e/s adhérent/e/s, Cher/e/s ami/e/s,

*Ce printemps est surtout marqué par
le départ d'Alain MAURO,*

bénévole de longue date à l'APF.

Cet homme faisait partie de ces personnes
rares que nous avons le bonheur de
rencontrer sur notre chemin... Il nous
accompagnait chaque jour et offrait
sa présence et son soutien à chacun...

Alain c'était notre sourire. Nous
souhaitons vous rappeler la parole
du Fondateur de l'Association des
Paralysés de France André Trannoy :

« *Que ceux qui viennent et viendront à l'APF trouvent toujours auprès d'elle cet
autre chose qui est l'essentiel* » ! Alain, pour nous était la représentation de cet
essentiel, alors nous lui avons dédié notre Première Fête du Sourire...

*...Sacrée première Fête remplie d'émotions, de partage, de re-connaissance, de
gaieté, de ballons...! Merci merci merci...*

Sacrée accessibilité qui tendait ses mains et qui s'éloigne...

Sacrées élections où le citoyen se fait rare...

Sacré printemps! Quels fruits verrons-nous cet été..?

Et comme l'a dit **Johann Wolfgang VON GOETHE** " *Ce n'est pas tant pour
avoir laissé quelques ouvrages que pour avoir agi, et vécu, et porté les autres à
agir et à vivre, qu'un homme reste marquant.* "

*Cher/e/s adhérent/e/s, Cher/e/s ami/e/s, nous sommes tous uniques, certains
sont rares, nos actions sont notre témoignage, agissons !!!!!!!*



Tu es pour toujours avec nous

Alain MAURO - 1952-2014

Les membres du Conseil Départemental et toute l'équipe de la délégation APF des Hautes-Alpes



Retrouvez toutes les informations de la Délégation APF des
Hautes-Alpes sur notre blog www.apf05.fr ou sur notre page
Facebook [Délégation Apf des Hautes-Alpes](#).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19/06/2014
 PROJET D'ORDONNANCE RELATIVE À L'ACCESSIBILITÉ

L'APF scandalisée : le Gouvernement va t'il ordonner une France inaccessible ?

L'Association des paralysés de France est scandalisée par le projet d'Ordonnance relative à l'accessibilité présenté aujourd'hui aux associations représentatives des personnes en situation de handicap, aux associations d'élus locaux et aux branches professionnelles.

Révoltée, l'APF a quitté la réunion !

L'APF dénonce notamment les délais inacceptables envisagés pour concrétiser l'accessibilité - ni plus ni moins qu'un risque de report *sine die* de l'obligation d'accessibilité -, une souplesse du dispositif des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui incite au laissez-faire, la faiblesse des sanctions proposées, l'absence d'obligation du dépôt des Ad'AP pour les transports, la part trop belle donnée aux « difficultés financières » des établissements alors que plusieurs dispositifs d'aides et de prêts existent et l'ajout de nouveaux motifs de dérogation !

Sous couvert de modifier la loi handicap de 2005, ce projet d'Ordonnance vient dénaturer la lettre et l'esprit de cette loi par un dispositif trop laxiste alors que l'APF attendait un dispositif persuasif ! Le Gouvernement doit impérativement modifier cette Ordonnance, s'il veut donner une chance à la France de ne plus être un « pays en situation de handicap » !

Après deux lois sur l'accessibilité inappliquées depuis 40 ans, l'APF dénonce ce projet d'Ordonnance inacceptable et déplore notamment :

- **les délais envisagés** : jusqu'à 10 ans supplémentaires, pouvant être repoussés quasi indéfiniment, avec la prolongation *sine die* du dépôt d'Ad'AP !
- **la souplesse sans limite ni contrôle du dispositif des Ad'AP** que ce soit en amont de la procédure (prolongation *sine die* du dépôt des Ad'AP, avis préfectoral favorable faute de décision explicite de l'État, etc.), pendant son cours (possibilité de demander des prorogations ou des suspensions), ou en son aval (faiblesse des amendes encourues, attestation de fin d'Ad'AP par photographies et factures pour les ERP de 5^e catégorie).
- **la faiblesse des amendes encourues par une Autorité Organisatrice de Transport** en cas de non-dépôt d'Ad'AP et d'inexécution totale ou partielle d'un Ad'AP.
- **la part trop belle faite aux « difficultés financières »** s'avère incompréhensible au regard d'une part, de la possibilité entérinée initialement par la loi de tenir compte des capacités d'investissement et d'autre part de ne pas obliger à prouver la demande d'obtention d'aides ou de prêts à taux bonifiés *via* la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations ; 18 milliards d'euros à disposition) ou la BPI (Banque Publique d'Investissement) ou encore d'autres dispositifs.
- **l'introduction d'un nouveau motif de dérogation pour les établissements recevant du public existants**, *via* un refus d'une copropriété de se rendre accessible ; et ce alors que cette possibilité était prévue par la loi du 11 février 2005 par les motifs réglementaires d'« impossibilité technique » et de « disproportion manifeste entre les améliorations à apporter et leurs conséquences ».



L'APF dénonce ces dispositions tout à fait inacceptables dont certaines n'ont jamais été abordées durant les 140 heures de réunions dites de « concertation », au cours desquelles l'association a manifesté ses nombreux désaccords ! Elle demande aujourd'hui au Gouvernement de s'engager clairement en faveur de l'accessibilité en faisant de cette Ordonnance manifestement laxiste un dispositif réellement persuasif, incitatif et contraignant.

Accessibilité : une ouverture en paroles, mais les associations attendent des actes !



Le Président de la République a déclaré, mercredi 2 juillet, lors d'une rencontre avec les associations représentatives de personnes en situation de handicap au sujet de l'accessibilité : « Vous n'aurez pas à attendre 10 ans de plus ».

Les associations ont entendu ce message fort et demandent aujourd'hui qu'il soit concrétisé par des actes ! Elles attendent donc un projet d'Ordonnance largement amendé proposant des délais réellement resserrés et un dispositif persuasif.

Les associations rappellent que les 9,6 millions de personnes en situation de handicap et les millions de personnes âgées rencontrent des difficultés quotidiennes lors de leurs déplacements et ne veulent pas attendre 10 ans de plus pour pouvoir aller et venir et vivre comme tout un chacun !

Après deux lois sur l'accessibilité inappliquées depuis 40 ans, les associations attendent de l'Ordonnance relative à l'accessibilité un dispositif réellement persuasif, incitatif et contraignant.

Les associations demandent notamment :

- **des délais réellement resserrés** : attendre 10 ans supplémentaires est inacceptable ;
- **l'obligation de déposer un Ad'AP dans les 12 mois** suivant la publication de l'Ordonnance sans possibilité de prolonger ou suspendre ce délai ;
- **un dispositif réellement encadré doté de moyens de suivi et de contrôle** ;
- **des amendes et des sanctions réellement dissuasives** ;
- **l'obligation de prouver une demande d'aides, de subventions ou de prêts à taux bonifiés via la Caisse des Dépôts et Consignations ou la Banque Publique d'Investissement** ;
- **la suppression d'un nouveau motif de dérogation concernant les copropriétés** : les possibilités de dérogations existantes suffisent amplement ;
- **l'encadrement strict des motifs de difficultés financières** permettant la demande d'une prolongation ou d'une suspension d'Ad'AP ;
- **des mesures d'incitations fiscales et budgétaires** permettant aux acteurs de terrain d'appliquer la loi ;
- **des mesures visant à augmenter le nombre de logements accessibles aux personnes en situation de handicap**, notamment et prioritairement par l'abaissement du seuil obligatoire d'installation d'un ascenseur à R+3 ;
- **le respect effectif de l'obligation d'accessibilité des bâtiments** construits grâce à des fonds publics, sous peine de retrait desdits fonds ;
- **l'obligation d'accessibilité de toute nouvelle installation ou reprise d'activité des professions libérales**, notamment pour les lieux de santé, car l'accès aux soins demeure toujours une problématique extrêmement prégnante pour les personnes en situation de handicap.



Retour sur... « L'Appel des 100 ! Liberté Egalité Accessibilité »

Le mardi 13 mai, l'APF a organisé un grand rassemblement pour l'accessibilité, Place de la République à Paris.

Cent représentants APF venus de toute la France ont pris la parole pour exprimer leur colère et leur refus d'attendre jusqu'à 10 ans de plus pour une France accessible !

Philippe Croizon, qui a porté la pétition « *Accessibilité : la liberté d'aller et de venir ne peut pas attendre 10 ans de plus !* » signée par 190.000 personnes sur www.change.org/accessibilite est également intervenu lors de ce rassemblement.

Et vous, avez-vous signé la pétition ?

Action du Conseil Départemental

Le jeudi 22 mai, le service PMI (Protection Maternelle Infantile) du Conseil Général organisait une journée d'informations « Sécurité, Environnement, Santé » à destination des structures de la Petite Enfance. C'est dans ce contexte que les membres du Conseil Départemental sont intervenus pour l'APF. L'occasion de rappeler les enjeux de la loi de 2015, les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et les normes réglementaires. A l'issue des échanges, le Conseil Départemental soutenu par des bénévoles a pu sensibiliser les participants en leur proposant des mises en situations en fauteuils manuel ou électrique.

Il n'y a pas meilleure sensibilisation que la mise en situation !

Retour sur... La Fête du Sourire !

Un Dimanche 18 mai aux couleurs des tambours

L'opération Foot Sourire fût une belle journée d'ouverture au son des tambours de la **TAKALAKATA** ! Une centaine de participants, des enfants et des plus grands, qui ont pu pour la 1^{ère} fois assister à un match de foot. Ce match festif et convivial nous a permis de récolter 160 euros et le **Football Club de GAP** nous a remis un don de 150.00 €. Merci !

et tout particulièrement à Kevin BOHN, Maurice ADDA, Cédric CARREZ ainsi qu'à Philippe COMBE



Le Lundi 19 mai...

...un grand moment d'émotions !



Le vernissage de l'exposition photos «D'un regard, l'autre... » au **Conseil Général des Hautes-Alpes** fût **magique** pour nombreux d'entre nous... grâce à vos regards, vos témoignages, à l'ambiance musicale de « Va Bene », au discours de Monsieur Richard SIRI, Vice-Président du Conseil Général, au soutien de Thierry GONTARD... Merci à tous ! Plus de 70 personnes étaient présentes pour ce vernissage avec la participation d'Alpes Regards.

Nous aimerions rendre cette exposition itinérante ! Si vous souhaitez l'accueillir dans votre commune, sur votre lieu de travail, dans votre établissement scolaire...contactez-nous pour plus d'infos !



Les marchés

Tout au long de la semaine, nous avons tenu un stand sur les marchés de Gap, Embrun et Tallard ! Une équipe de vendeurs bénévoles s'est constituée et a sorti le grand jeu ! *Un grand coup de chapeau à Marie-France, Ghislaine, Axel, Hadjira, Christian, Amandine, Jean-François, André, Jean-Claude, Gilles et Simone !*

Les ventes sur les marchés de tomates cerises, fleurs, t-shirts, ballons et pommes ont permis de récolter 700.00 euros.

Merci à toutes et à tous !

et tout particulièrement à **Hervé BORRELLY**



Hervé BORRELLY
VENTEROL



Samedi 24 mai... ..Du côté du stade

« **L**e **S**tade **N**ous a **S**ourit ! » Du soleil, une belle Finale Régionale du Parcours Sportif des Pompiers, des stands conviviaux, de la joie et de la solidarité !

Merci à tous les pompiers pour leur investissement citoyen... Un Grand Merci à l'**Amicale des Pompiers du Bassin Gapençais** qui nous a accueilli et s'est véritablement engagée à nos côtés ! A cette occasion, ils ont remis à l'APF un chèque de 1 000.00 € et nous avons pu récolter 160.00 € à notre stand !!! un grand MERCI tout particulièrement à David ROUX et Jérôme COMBE



Samedi 24 mai... ..du côté de la place de la Rép'

La **F**ête de **C**lôture de la **F**ête du **S**ourire... **U**ne superbe après-midi !

Un très grand merci à la **Gymnastique Sportive de GAP** et tout particulièrement à Virginie ANTHOUARD, aux **Mandjap** et tout particulièrement à Christophe MANDJAPIAN, aux **Roger's** et tout particulièrement à Roger, Amandine et Pierrot, Merci aussi à toutes et à tous, à Karine BERGER, à Claude FEUTRIER et à Chantal RAPIN pour leur présence à nos côtés

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



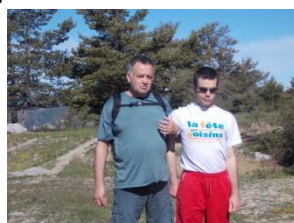
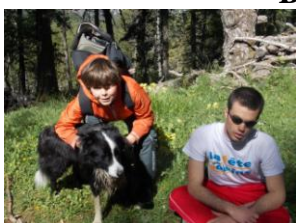
Du côté des Héros...

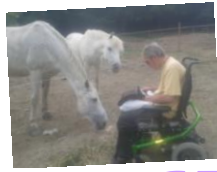
Marc CHABRAND est allé sur la montagne de Cèuze accompagné de son père Roger et de Yohan.

Il est arrivé Place de la République samedi 24 mai en début d'après-midi, épuisé mais ayant réalisé une ascension digne d'un héros !

Un pour Tous, Tous pour Un, Tous différents, Tous ensemble !

Bravo Marc !





MELTING POT DES FÊTES DE QUARTIERS DE GAP ET DU PIQUE-NIQUE DES ÉCURIES DE LA LUYE



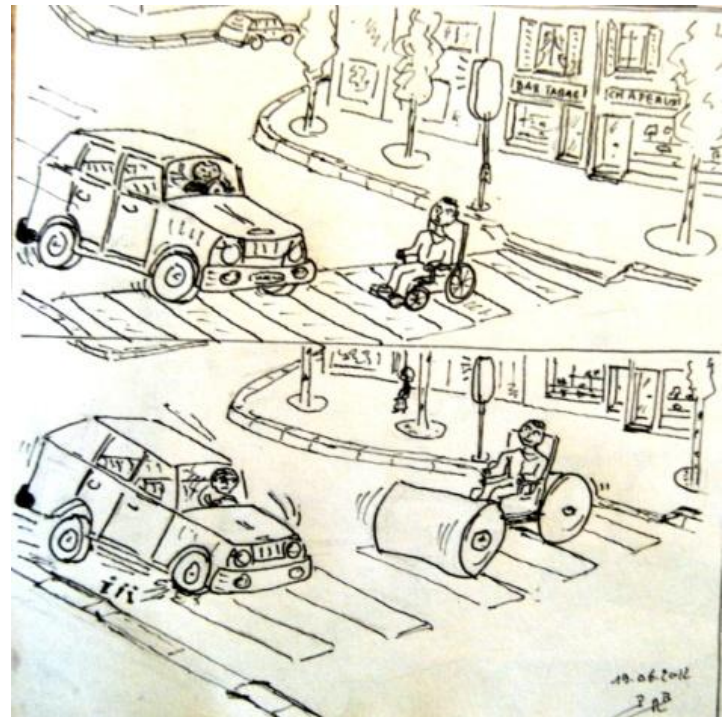
Portrait Paul-Aimé BROCHIER

«Après mes études, j'ai exercé environ 2 ans comme éducateur à Savines. L'enseignement restant ma priorité, j'ai pris le chemin de la Normandie où j'ai exercé 27 ans au collège avant de rentrer au pays enseigner à Laragne jusqu'à la retraite. Depuis j'interviens à l'UTL de GAP dans le cadre de l'histoire de l'art. Le domaine des arts plastiques a été depuis longtemps un de mes centres d'intérêts Ce qui m'a amené à pratiquer peinture et sculpture, à côté de la poésie. Lecteur de BD depuis l'enfance, le dessin humoristique est venu se greffer de façon naturelle sur ce parcours. Cette forme d'expression permet de faire passer avec le sourire quelques messages critiques face à des événements choquant notre sens de la justice, entre autre. Forme d'expression qui peut aussi permettre de prendre un peu de recul, avec ce même sourire, face à ses propres difficultés physiques, psychologiques ou (et) matérielles souvent consécutives aux précédentes.

Le problème est la diffusion de ces dessins messages, le monde du dessin humoristique (comme d'autres domaines) reste assez fermé. D'où mon initiative de faire profiter l'APF de ces petits coups de sourire et pieds de nez à « vos nos » handicaps... plutôt que de laisser inutilement végéter ces dessins dans un tiroir... c'est du moins mon souhait. »

P.A.B.

Si on osait...



LE PETIT INTERNET...



...Les Trouvailles d'Anne

HOMMAGES



Alain est parti en mai et ...

...Pierre Daurade nous a quittés le vendredi 4 juillet 2014.

Toutes nos pensées vont à Marie-Hélène, sa famille et ses amis...

Dans la nuit du 7 au 8 juillet Carine Folliet s'est envolée... Carine restera dans nos cœurs... Pensée à sa maman, sa famille et tout particulièrement à Stéphane....

« Ce que la chenille appelle la mort, le papillon l'appelle renaissance... »

Violette LEBON

Bulles Associatives !

2014 - 3

Cher/e adhérent/e, cher/e ami/e,

Veillez trouver ci-dessous un panel des activités mises en place grâce à l'implication de chacun/e, de tous et de toutes : adhérent/e/s, bénévoles, salarié/e/s... A ce sujet vous pouvez nous communiquer vos besoins et vos envies ! Vous pouvez être force de proposition, alors n'hésitez pas !

Claude MICHEL
Représentant Départemental

Marie-France BORASCHI
Suppléante Départementale

3 juillet - 4 septembre
2 octobre

**Café'asso
EMBRUN**
à la Manutention
les 1^{er} Jeudi du
mois à 14h00

15 juillet - 19 août
16 septembre

Café'asso GAP
à la Délégation
les 3^{ème} Mardi
du mois à 14h00

24 juillet - 25 septembre
30 octobre

**Café'asso
BRIANCON**
à l'Epicéa
les 4^{ème} jeudi du
mois à 14h30

17 septembre - 15 octobre
19 novembre

Atelier Écriture
à la Délégation
à 14h00



8 juillet - 2 septembre *Nouveau*
7 octobre

**Atelier
« Le Jeu »**
à 14h30
à la Luysanne
avec Ghi

5 septembre - 10 octobre
7 novembre

Croq'culture
Au Centre Social
Beauregard à Gap
Un Vendredi par
mois à 12h00



Assemblée Départementale APF 05

Samedi 4 octobre
A partir de 9h30
La Manutention
à EMBRUN

**Atelier
Informatique
Nouvelle Formule !**
Contactez-nous pour
vous inscrire !



Repas associatifs

Vendredi 11 juillet
Pique-Nique partagé
Plan d'eau de VEYNES

Vendredi 29 août
Activité été

Repas au GIOBERNEY

Vendredi 26 septembre
Pique-nique partagé
Écuries de la Luye GAP

Samedi 13 septembre
JUMBO RUN

**Contactez-nous pour
réserver votre place !**



*Covoiturage : vous en avez besoin ?
Vous avez une place disponible ?*

*Pour toutes informations, réservations, contactez
Solenn, Anne ou Stéphanie au 04 92 51 68 71*

**Permanence
Handisport
à la Délégation de
Gap tous les Mardi de
14h00 à 17h00**



LE MULTIMEDIA SYMPATHIQUE
CLUB NUMERIC

Espace Informatique avec WIFI
à votre disposition dans les
locaux de la délégation !
Notre blog : www.apf05.fr

Dates des Groupes d'Initiatives Locales

G.I.L. S.E.P. « Sclérose en Plaques » :

- ✓ **Champsaur** de 12h00 à 16h00 : le 4 juillet
- ✓ **Briançon** de 12h00 à 16h00 : le 18 juillet
- ✓ **Tallard** de 12h00 à 16h00 : le 27 août
- ✓ **Manosque** de 12h00 à 16h00 : le 12 septembre
- ✓ **Embrun** de 12h00 à 16h00 : le 19 septembre

G.I.L.H.I. « Handicap Invisible » de 12h00 à 15h30 :

- ✓ Jeudi 14 août à la délégation
- ✓ Mercredi 24 septembre pique-nique à TALLARD
- ✓ Mercredi 22 octobre à SERRES

Rencontres parents :



- ✓ Vendredi 11 juillet : Pique-Nique partagé au Plan d'eau de Veynes
- ✓ Dimanche 24 août à Turriers : Premier « Mondial de Pétanque Assise des Alpes du Sud », avec l'association Lulu TURLUTUTU
- ✓ Samedi 13 septembre : Jumbo Run (balades en side-car)



Le Conseil Départemental APF 05 se réunit
1 fois par mois et est à l'écoute des adhérents !
Contactez-nous si vous souhaitez les rencontrer
pour faire part d'un projet, d'une idée...



Pensez à renouveler
votre adhésion !



Suivez notre actualité sur www.apf05.fr ou sur notre page
Facebook « Délégation Apf des Hautes-Alpes »

Bouge les Lignes !

Ce programme peut évoluer, d'autres activités seront mises en place et nous vous tiendrons bien sûr informé/e/s – N'hésitez pas à nous faire connaître vos envies et suggestions, nous sommes à votre écoute !